Image not found or type unknown

VEHICULE SUR PARKING ET ASSURANCE ET CONTROLE TECHNIQUE

Par **VICTOR062**, le **25/05/2015** à **09:46**

Bonjour tout le monde.....

Mon voisin m'a pose une question a laquelle je ne peux répondre, j'espère que ce post va m'aider.

Il possède un véhicule qui depuis le 05/2014 est en panne (Distribution HS)n'ayant pas les fonds celui ci reste gare sur le parking de la résidence (non privé) le véhicule est bien assuré, mais la date du CT est périmée depuis le 01/2015.....

Que risque t'il ? Est il en infraction ?

Merci de vos réponses

Par **aguesseau**, le **25/05/2015** à **10:02**

bjr,
si le véhicule est stationné sur un emplacement ouvert à la circulation publique, ce véhicule doit être à jour du contrôle technique sinon il est en infraction.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés